

nouveaux, qui font croire à une épidémie de dengue. Mais, un premier fait certain, c'est qu'il y a eu grippe, car l'épidémie n'a pas suivi les courants humains et elle a fait de nombreuses victimes. Un autre fait aussi incontestable, c'est qu'on retrouve chez les malades tous les caractères ordinaires de la grippe. Toutefois, on constate aussi de nombreuses anomalies, et la grippe a eu quelque chose de spécial. M. Teissier, en signalant ces faits, conclut que si on a souffert de la grippe, il y a eu aussi épidémie de dengue, et que les deux maladies se sont combinées. — M. le Président ajoute à ces observations le résultat des expériences qu'il a tentées pour découvrir le microbe de cette maladie. Les recherches l'ont bien amené à constater l'existence d'un bacille différent de tout autre connu, et inoculé par lui à plusieurs animaux, qui en sont morts. Mais on ne peut affirmer si ce microbe est celui de la grippe ou de la dengue, à raison de la complication des deux maladies, ce qui n'est point un fait sans exemple.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Séance du 7 mars 1890.* — M. Bérard communique une étude sur la loi Javal exonérant le père de sept enfants vivants des contributions personnelle et mobilière. Après un exposé historique des législations précédentes, ayant institué un régime d'exception pour des cas analogues, l'orateur étudie cette loi au point de vue économique et social. Il observe qu'en général, en France, les familles de sept enfants sont des familles aisées ou des familles indigentes. Or, comme ces dernières sont exemptées des contributions personnelle et mobilière, ce sont les familles les plus imposées qui sont exemptées de l'impôt par la nouvelle loi, ce qui fait retomber une lourde charge sur la classe moyenne. Au point de vue social, l'orateur estime que cette loi ne peut produire aucun effet, et qu'on devrait laisser la liberté à des faits absolument naturels. — Cette communication provoque une intéressante discussion. M. Rougier, professeur à la Faculté de droit, examine notamment les fameuses propositions de Malthus, considérées souvent comme exagérées et trouvées vraies parfois. C'est pourquoi le rôle du législateur et des économistes serait de chercher l'équilibre constant dans la production des subsistances et l'augmentation de la population.

*Séance du 21 mars 1890.* — M. Leclerc, correspondant du *Journal des Débats*, fait un rapport sur la Révolution du Brésil. L'orateur expose